



Le Chavannus

notre journal - votre actualité - des textes - notre histoire

ÉDITORIAL

Après un été prolongé, l'automne 2018 a résolument pris ses quartiers dans nos rues, nos jardins et nos maisons. La valse des feuilles mortes parées de pourpre qui l'accompagne a un air de déjà vu dont on ne se lasse jamais, tant la chorégraphie est belle. Ce ballet signe le début du compte à rebours vers la saison des fêtes, celle des cadeaux, des retrouvailles, des agapes gastronomiques et des voyages pour certains. Sitôt passés ces moments de fébrilité, le temps des soldes d'hiver viendra puis, en enfilade le printemps, la fin de l'année scolaire, les vacances d'été etc.

Cette vie au pas de course nous éloigne des pratiques du passé qui pourtant nous ramènent à l'essentiel. Nos aînés se souviendront avec nostalgie de ce temps où les humains et la terre, après les grosses chaleurs de l'été et les travaux dans les champs, prenaient un repos bien mérité une fois l'hiver venu. Contrairement à nous autres humains, la terre, elle, se repose en hiver, les animaux hibernent et les arbres protègent leurs bourgeons en attendant patiemment le retour du beau temps. Sans préconiser un retour en arrière, nous pourrions célébrer le temps de l'automne et de l'hiver en prenant le temps d'écouter nos proches, de leur accorder notre attention, de reconnaître humblement qu'il est normal d'être fatigué et de prendre des bains de forêt en nous imprégnant de la sagesse de la nature dont les silences et les senteurs sont bienfaisants. Nous pourrions aussi, il faut l'espérer, en profiter pour penser à l'autre, à celles et ceux, petits et grands, dont on voudrait soulager la souffrance, la solitude ou l'isolement en offrant des étrennes, un peu de son temps, ou même un simple sourire au croisement d'un regard. Il y a mille et une façons de prêter attention à l'autre.

La diversité des sujets traités dans ce numéro n'a d'égal que notre volonté toujours plus affirmée de vous fournir des informations d'ordre pratique, de vous tenir au courant des événements majeurs qui ont rythmé la vie de notre commune, de partager divers points de vue et de vous amuser. Nul doute par exemple que le recyclage du papier n'aura plus de secret pour vous et que notre conte de Noël saura rassembler petits et grands.

Sur ce, la rédaction du Chavannus vous remercie de votre fidélité en 2018 et vous souhaite un bel hiver, de très joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2019. Puissent les bonnes résolutions que vous prendrez en cette fin d'année connaître une plus grande longévité que celles de l'année dernière.

La rédaction

CELA ARRIVERA DEMAIN

- 15 décembre** Noël des enfants à la ferme Faillétaz
- 22 déc. - 6 janv.** Vacances d'hiver (greffe fermé)
- 12 janvier** Brûlé des sapins (derrière la déchetterie)
- 9 février** Soirée organisée par les AJités au foyer
- 23 fév. - 3 mars** Relâches scolaires
- 23 mars** Carnaval 5ème édition
- 30 mars** Troc de printemps
- 7 avril** Vide-grenier
- 13 - 28 avril** Vacances de Pâques

L'hiver - 21 décembre à 23h23



Sommaire en dernière page



CONSEIL COMMUNAL

Séance du 3 octobre 2018

Michel Huber est assermenté, il remplace Mme Virginie Meyer qui a quitté la commune.

Préavis N° 3/18 : arrêté d'imposition 2019

Les projections pour 2018 montrent une perte, les recettes fiscales étant en baisse. La Commune doit recourir à l'emprunt. L'impact de la mise en œuvre de la RIE III pour 2019 est inconnu et complique les prévisions budgétaires. Cependant, vu le bas niveau des taux d'intérêts actuels, la Municipalité propose de maintenir le taux d'imposition à 59 %.

La Commission des finances recommande d'accepter le préavis, ce que le Conseil fait à l'unanimité.

Préavis N°4/18 : demande de crédit de CHF 40'000.00 pour la réorganisation et le traitement des archives communales.

Le travail a commencé en 2017, mais s'avère prendre plus de temps que prévu. De plus, il faut y ajouter le traitement des dossiers de construction, d'où cette demande de crédit.

La Commission des finances recommande d'accepter le préavis. Le Conseil accepte à l'unanimité.

Information : La Municipalité a reçu une réponse négative de l'OFROU (Office fédéral des routes) : pour l'instant, le mur de protection anti-bruit le long de l'autoroute, côté lac, ne sera pas prolongé en direction de Genève. En effet, les constructions à protéger, en l'occurrence Les Champs-Blancs, datent d'après 1984.

M. Christian Clop participe à sa dernière séance : il va quitter la Commune.

La prochaine séance se tiendra le 5 décembre.



CONSTRUCTIONS DE MINIME IMPORTANCE - RAPPEL

Certaines constructions telles que les cabanes de jardin, vérandas, piscines, velux, panneaux photovoltaïques, places de stationnement pour trois voitures, fontaines, cheminées extérieures, etc. sont exemptées d'enquête publique.

Ces objets sont néanmoins subordonnés à la présentation d'un dossier à la Municipalité, en vue d'une consultation publique simplifiée, d'une durée de dix jours.

Ainsi donc, avant le début de toute construction ou aménagement extérieur, veuillez prendre contact avec l'administration communale.

Commune de Chavannes-de-Bogis

Route de la Sallivaz 3

1279 Chavannes-de-Bogis

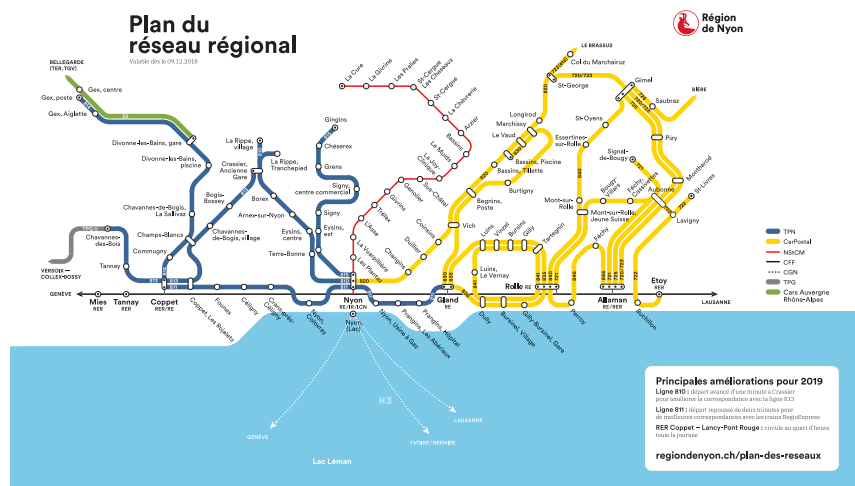
Tél. +41 22 960 75 00

Fax +41 22 960 75 05

greffe@chavannes-de-bogis.ch



TRANSPORTS PUBLICS EN 2019



LA CHAVANNAISE

Dimanche 30 septembre dernier, s'est déroulée la 8e édition de la Chavannaise, organisée par le club d'Athlétisme Viseu-Genève. Le parcours a été complètement revu afin d'éviter certains passages délicats. Il traversait néanmoins la route de Divonne, ce qui nécessitait une sécurité encore accrue et tout s'est parfaitement déroulé.

400 passionnés de course à pied s'étaient inscrits dans l'une des nombreuses catégories proposées. De l'avis des organisateurs, ce fut la meilleure édition et cette course s'inscrit peu à peu comme un rendez-vous incontournable pour les coureurs de la région. Le point d'orgue de cette journée est la course-duel qui oppose les femmes (sur 6'750 mètres) et les hommes (sur 8'000 mètres) et qui a vu la victoire de Carolina Hernandez !

De nombreux prix et médailles ont été remis aux participants et une gigantesque paëlla a été servie par une équipe de cuisine parfaitement rôdée. Félicitations à l'ensemble des organisateurs et notamment à Paulo da Costa, qui n'a pas ménagé ses efforts pour la réussite de cette journée. Rendez-vous est déjà pris pour l'édition 2019, qui aura lieu le dimanche 29 septembre.



LA FÊTE DU DISTRICT DE NYON - 6 OCTOBRE 2018

La fête fut belle !

Le stand de Terre Sainte était superbe et a remporté beaucoup de succès lors de la fête de la vigne et fête du district de Nyon. Il faut préciser que l'équipe d'animation était motivée et accueillante.

De gauche à droite :

Stéphane Borella, Chavannes-de-Bogis

Patricia Brüggler, Mies

Ruth Almagbaly, Bogis-Bossey

Paola Mascali, Mies

Evelyne Pfister-Jakob, Founex

Bernard Henrioux, Crans

Maria de Matteo, Chavannes-des-Bois

Pierre Maillebiau, Commugny



Ce stand était installé à la place de Savoie, proche du lac. En conséquence, il a été très fréquenté, tant par les participants au rallye que par des badauds et des touristes de passage. Ceux-ci ont apprécié la dégustation de la BAM (bière artisanale de Mies) et du jus depommes de Founex !

Beaucoup de visiteurs ont ainsi découvert notre région et ses spécificités. Sans se lasser, les animateurs se sont mués en succursale de l'office du tourisme et ont répété :

- oui, la région porte réellement le nom de Terre Sainte.
- non, ce bâtiment est la salle communale de Chavannes-des-Bois et non la station d'épuration.
- parfaitement, Tannay est un village proche et ne doit pas être confondu avec le lac de Taney au-dessus de Vouvry.

Qui d'entre vous a réussi le quizz ?



Photos de Jean-Luc Ray

LA DÉCORATION DU CUBE CVE

C'était le 2 mai 2016, c'était lors d'une séance du Conseil communal, M. Jacques Moreillon regrettait la laideur et la tristesse du cube CVE situé derrière la poste et demandait à la Municipalité d'améliorer son aspect pour éviter que les taggeurs continuent d'y apposer des messages vulgaires. Chacun ne pouvait qu'abonder dans son sens.... Personne ne s'opposait à cette proposition....Il fallait cependant attendre l'accord de la CVE et la fin des travaux du bâtiment « poste ».

Le nom CVE (compagnie vaudoise d'électricité) est resté dans les habitudes, même si, depuis le 24 juin 1997, les actionnaires de la CVE et ceux de la Société Romande d'Electricité ont décidé de réunir les actifs matériels des deux entreprises sous le nom de Romande Energie.

Eh bien, le résultat est enfin là !

Répondant à la Municipalité, deux jeunes, dont l'un suit une école d'art, ont proposé un dessin, un projet réfléchi et construit. Il a été validé et les graffeurs ont pu se mettre à l'œuvre, sans prévoir qu'ils devraient se protéger contre un essaim de guêpes qui tentait d'interférer avec leur besogne.

Leur idée est de rappeler que, pour certains élèves, l'école peut être un moment d'évasion dans le rêve. Il faut effectuer le tour complet du cube pour déchiffrer ce message poétique : S'EVADER. L'un des artistes a suivi sa scolarité dans le « pavillon lac » situé juste à côté. Faut-il y voir une coïncidence ? La décoration n'est cependant pas destinée à durer éternellement et pourrait être modifiée à l'avenir.



FÊTE DES MONSTRES - Les AJités

Le samedi 27 octobre passé s'est déroulée la première fête des monstres entre Chavannes-de-Bogis et Bogis-Bossey organisée par l'Ancienne Jeunesse de Bogis-Chavannes.

Au programme le matin, une découpe de citrouille et dégustation de soupe à la courge. L'atelier qui a eu lieu aux jardins de l'Écoissiau chez la famille Bourguignon a rencontré un grand succès et toutes les courges ont été décorées, c'est-à-dire une trentaine !



Pour la soirée, les AJités ont métamorphosé le couloir reliant vestiaires et salle communale en un terrible train fantôme ! Les plus courageux rejoignaient ainsi le foyer où les attendait le Zombi Bar qui proposait divers Gins et autres cocktails au verre ou... en seringue !

Les membres ont été surpris de voir arriver autant de familles et prévoient déjà de remettre ça l'année prochaine !



COURRIER DES LECTEURS

Coup de gueule



Est-ce que Chavannes-de-Bogis se prend pour Las Vegas ou Times square ? Quelle horreur que ce panneau lumineux récemment installé ! Et dire que l'article 14.1 du règlement communal sur la police des constructions permet à la Municipalité de « prendre toutes mesures pour éviter l'enlaidissement du territoire communal ». Le sens de l'esthétique n'est pas le même pour tous.... On aurait aussi pu attendre une réaction des services de prévention routière, particulièrement attentifs à ce que rien ne vienne distraire les automobilistes.

Un cycliste désarçonné (nom connu de la rédaction)

La question impertinente

Le Conseil fédéral ne voit toujours pas de raison d'interdire l'herbicide glyphosate en Suisse. Les concentrations mesurées sont si faibles qu'elles ne présentent pas de danger pour la santé du consommateur, selon lui.

Le glyphosate est classé «cancérogène probable» par le Centre international de recherche sur le cancer, un organe de l'OMS. Pour ses adversaires, le principe de précaution devrait prévaloir, mais les herbicides concernés représentent un marché colossal et la substance active est plébiscitée par les agriculteurs pour son efficacité et son faible coût.

Quelle est la position de la Municipalité et quels sont les moyens utilisés par les employés communaux pour entretenir les bords de nos routes et chemins ?

Un habitant sensible à l'environnement

Réponse de Luc Bornet, employé communal :

« La commune de Chavannes-de-Bogis est soucieuse de respecter l'environnement. Si le glyphosate était utilisé autrefois, son usage a été très limité puis presque abandonné. Il sert encore pour le gravier dans le cimetière, en attendant de trouver une meilleure solution. Les bords des chemins sont entretenus avec une épareuse (débroussailluse) ou une machine à fil. Des essais ont été effectués avec une machine qui traite les « mauvaises » herbes à la vapeur. Ce procédé n'a pas convaincu à cause du prix du matériel (CHF 40'000.00 pour la machine + des accessoires) et du nombre élevé de passages nécessaires chaque saison. Nous sommes attentifs aux solutions techniques qui seront proposées à l'avenir. »

QUIZ

- 1) Quelles sont les 5 communes limitrophes de Chavannes-de-Bogis ?
- 2) Combien y a-t-il approximativement d'habitants à Chavannes-de-Bogis en 2018?
- 3) En quelle année le Centre Manor de notre commune a-t-il été ouvert dans sa configuration actuelle ?

Les réponses se trouvent en page 11.

LE VILLAGE RACONTÉ PAR LES ANCIENS

Comment vivait-on à Chavannes-de-Bogis il y a 60, 70 ou même 80 ans ?

Les temps changent, entendons-nous souvent, parfois avec résignation, parfois avec nostalgie ou même soulagement. Mais dans quels domaines ?

Le malaise, encore perceptible près de 70 ans plus tard, dans les yeux de notre dernier interlocuteur, nous incite à parler de l'accueil à l'école des enfants qui ne parlent pas la langue locale. D'abord, le vocabulaire a changé : on parle d'élèves allophones. Bien sûr, il y a 70 ans, n'arrivaient pas souvent dans nos villages des familles asiatiques ou africaines. Mais parfois, des Suisses alémaniques. Et pourquoi s'exilait-on ainsi ? Pour trouver des terres ! C'est ce qui est arrivé aux parents de Fritz Aebi : un incendie a détruit la ferme familiale à Langenthal, la commune ne souhaite pas la reconstruction d'une ferme en ville, les terrains sont éparpillés et les parcelles trop petites. C'est ainsi que Fritz Aebi arrive avec sa famille, en mars 1949 et commence l'école en avril, à l'âge de 7 ans, sans parler le français.

De nos jours, peut-être aurait-il été inscrit aux CIF, «des cours intensifs de français, qui ont pour but de proposer une offre adaptée aux élèves allophones qui bénéficient selon leurs besoins de mesures visant l'acquisition des bases linguistiques et culturelles utiles à leurs apprentissages scolaires et à leur intégration sociale».

Dix ans plus tôt, c'est son voisin Jacob qui s'est trouvé dans une situation identique. On trouve, dans le cahier de correspondance entre l'école de Chavannes-de-Bogis et celle de Valence, en France, en date du 25 mai 1939, la description de l'arrivée d'un nouvel élève, âgé de 7 ans :

Jacob Hôhli est un petit Bernois, au teint hâlé, aux yeux vifs et bruns. Pour la taille, c'est le contraire de Pierrette ; il est petit et mince. Jacob parle allemand, il a de la peine à comprendre le français, il est doux et timide. Ses parents habitent Pégueg, à une demi-heure du village.

Le trajet était long, effectué à vélo 4 fois par jour, entre le hameau de Pégueg et l'école, qui se tenait à Bogis-Bossey un mois sur deux. Il n'y avait bien entendu pas d'accueil organisé à midi pour le repas, mais des solutions au cas par cas lors de fortes chutes de neige.

Autre changement : la place de la femme dans l'exploitation agricole.

Mais, a-t-elle beaucoup évolué ?

Fritz et Louisa Aebi se sont mariés en 1965. L'épouse, qui avait travaillé à Marcelin (l'école ménagère rurale de Marcelin-sur-Morges, créée en 1922), a donc repris la charge du ménage avec de grandes tablées affamées à nourrir.

Un autre changement, lui dans l'agriculture, nous

apparaît comme une boucle, un retour :

La 2ème guerre mondiale, avec le plan Wahlen, a porté les surfaces labourées à près de 350'000 ha. Après la guerre, ce chiffre retomba rapidement à 250'000 ha. L'agriculture de l'immédiat après-guerre se caractérise par un changement rapide des structures, une énorme croissance des rendements et une augmentation de la productivité. Dans notre village, on cultive le blé, l'orge, l'avoine, le maïs, le colza. Plus tard, le soja, le tournesol et la fèverole (variété de haricots pour le bétail). Un peu de betterave fourragère et de pommes-de-terre, mais la terre n'y est pas très propice.

Au départ, les récoltes étaient vendues à la régie fédérale des blés, en sacs de 100 kg, amenés à la gare de Crassier, puis à sa fermeture, à celle de Coppet. Plus tard, les agriculteurs créent le centre collecteur au moulin de l'Oie. On assiste à une motorisation importante et un recours toujours plus poussé aux engrais chimiques et aux produits phytosanitaires. Mais depuis une vingtaine d'années, la réglementation en matière d'écologie et de protection des animaux a pris plus d'importance et est devenue plus sévère. L'agriculture ne doit plus s'orienter uniquement vers la production de denrées alimentaires, mais aussi vers l'entretien du paysage cultivé. Dans le même temps, les prix aux producteurs ont baissé de manière constante; cette baisse des revenus a été compensée par le versement des paiements directs. C'est ainsi que le fils de Fritz Aebi prépare une conversion vers le bio.

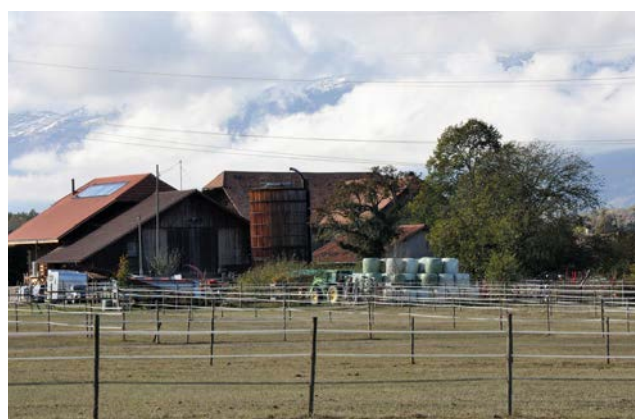
En parallèle avec toutes ses tâches, Fritz Aebi se consacre à la collectivité : il sera municipal de 1974 à 1993, 10 ans sous la syndication de Raymond Guex et 10 ans avec Madeleine Théraulaz. Il a donc accompagné les grandes métamorphoses de Chavannes-de-Bogis. Maintenant, le village est bien équipé, conclut-il avec fierté !

Références concernant l'agriculture :

<https://www.agriculture.ch/info/politique-agricole/evolution/>

<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F13933.php>

(Werner Baumann, Peter Moser)



POURQUOI TANT DE « PARENTS-TAXIS » ?

Quelques semaines après la rentrée scolaire, une nouvelle campagne de prévention coordonnée par les polices vaudoises est présentée. Intitulée « Parents-taxis », elle a pour objectif principal d'encourager les parents à favoriser le déplacement de leur(s) enfant(s) à pied à l'école. L'Association transports et environnement (ATE), plus spécifiquement son secteur Pedibus, est partenaire de cette campagne.

La sécurité routière, spécifiquement celle des enfants, est une préoccupation qui touche l'ensemble de la population, c'est pourquoi le Chavannus s'en fait l'écho. Plusieurs actions sont menées quotidiennement par les gendarmes, policiers et assistants en sécurité publique. Dans ce cadre, les polices rencontrent chaque année les élèves vaudois pour leur enseigner les règles de sécurité lors des cours d'éducation routière afin qu'ils adoptent le bon comportement lors de leurs déplacements sur la voie publique. Toutefois, si ces actions préventives ciblent les enfants, il convient de s'adresser également aux parents. En effet, afin d'augmenter le niveau de sécurité, une diminution de la circulation routière aux abords des écoles est nécessaire. Or, cette circulation est induite en grande

partie par les « parents-taxis » qui déposent et/ou récupèrent leurs enfants aux heures d'entrées et de sorties des classes. Les habitants du chemin du Collège et environs connaissent bien la problématique, ils ont mémorisé les heures de sorties des classes pour éviter de se retrouver à proximité du chaos qui règne à ces moments-là.



Photo d'archives



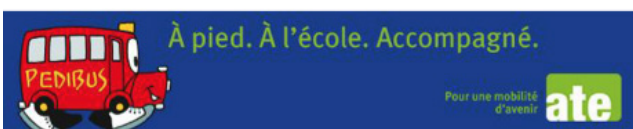
Dans notre village, les élèves qui habitent loin de l'école bénéficient d'un transport par bus scolaire, et les autres sont suffisamment proches pour effectuer le trajet à pied. La police encourage les parents à apprendre à leur(s) enfant(s) à parcourir le chemin qui relie leur domicile à l'école afin qu'ils puissent ensuite effectuer seuls les trajets. C'est ainsi qu'ils grandissent, se familiarisent avec leur environnement et se responsabilisent.

Trop souvent, ce sont les parents eux-mêmes qui génèrent des dangers potentiels, en contribuant à l'augmentation du trafic ou en stationnant hors des espaces prévus. La vie (professionnelle ou non) impose un rythme soutenu et ils oublient que le chemin de l'école est non seulement un moment qui peut être mis à profit pour le développement moteur de leur enfant, mais aussi pour une stimulation intellectuelle qui, de plus, les soulage de cette obligation d'effectuer le trajet en voiture.

Le Pedibus est une excellente alternative aux « parents-taxis ». Il s'agit d'une ribambelle d'enfants qui se rendent à pied à l'école sous la conduite d'un adulte. Chaque parent qui inscrit son enfant dans le Pedibus s'inscrit également pour le conduire, une à deux fois par semaine, selon les besoins. Le Pedibus est une excellente manière d'apprendre aux enfants les règles de sécurité, de favoriser leur mobilité active, de décongestionner les abords des écoles, de simplifier la vie des parents, tout cela dans un esprit de convivialité.

Il est intéressant de préciser que le bureau de prévention des accidents offre aux conducteurs de Pedibus une assurance RC complémentaire et une assistance juridique en cas de 'problème'. Les indications et informations nécessaires sont remises lors de l'inscription.

Depuis quelques années, il n'y a plus de ligne de Pedibus dans notre village. Et si vous y réfléchissiez vraiment ?



Pour plus de renseignements :

<https://pedibus.ch/fr/>

ou <https://pedibus.ch/coordinations/pedibus-vaud/>

UN NOËL POUR CHOMPI

Il était une fois, dans la petite forêt de Chavannes-de-Bogis, un petit pinson rustique nommé Chompi qui, l'hiver venu se retrouva seul et désorienté. Il avait trouvé refuge dans le tronc d'un vieux hêtre très hospitalier mais sentait déjà le froid lui engourdir les pattes et le bec, et les paupières. Il ne trouvait plus de graines pour se nourrir et son plumage ne lui tenait guère plus chaud. Il était désemparé. C'est que notre petit ami est un oiseau migrateur qui faute de prendre son envol avec sa famille pour rejoindre



les côtes africaines à la fin de l'été avait décidé de se cacher pour enfin vivre la magie de Noël à Chavannes-de-Bogis et voir le père Noël tout de rouge vêtu. Il avait entendu sa grand-mère en parler une fois qu'elle s'était trouvée empêchée de partir à temps à cause d'une patte cassée.

Il en était là quand vint à passer Ben le chat qui, après l'avoir écouté lui dit : Pourquoi ne viens-tu pas avec moi chez ma maîtresse. Elle est gentille et saura prendre soin de toi. Nathalie, la maîtresse de Ben prit en effet grand soin de Chompi, lui donnant des graines, des baies, de l'eau et beaucoup d'amour. Puis, quand vint Noël, Chompi eût le bonheur de voir la neige recouvrir le jardin, de sentir l'odeur des châtaignes grillées, de s'émerveiller devant les guirlandes scintillantes ornant les rues et les magasins et de voir le père Noël dans son manteau rouge et blanc et sa barbe blanche pleine de douceur. Que c'était beau ! Le soir au coin du feu, Ben lui contait des histoires, l'aidant ainsi à moins sentir l'absence de sa mère et de sa sœur qui avaient dû repartir sans lui et à qui il avait fait tant de chagrin.

Une fois la magie de Noël passée, Chompi eût le bonheur de voir les jours s'étirer et, avec une pointe de nostalgie, la neige fondre et le bonhomme de neige au fond du jardin disparaître petit à petit. Les ruisseaux gelés se sont gorgés d'eau. Il pût ainsi retourner vers le hêtre qui l'avait si généreusement hébergé pour lui dire merci et se mit à guetter l'horizon tous les jours dans l'espoir de voir sa mère et sa sœur venir le chercher. Lorsque ce jour arriva enfin en un beau matin d'Avril, Chompi fût rempli de joie mais aussi de tristesse à l'idée de quitter Ben et sa maîtresse. Après des adieux déchirants, il s'empessa de raconter son histoire à sa famille et à tous ses petits camarades qui le regardaient comme un héros. Saisi d'une gratitude profonde, la communauté des oiseaux migrateurs se réunit pour décider du cadeau qu'elle ferait à Ben et à sa maîtresse pour avoir pris soin de Chompi. La réponse vint de Chompi lui-même qui s'écria : Et si nous leur offrions un concert ? Oui ! S'écrièrent-ils tous en entonnant mille cuicui et gazouillis mélodieux. Bientôt ils furent rejoints par Mayou l'hirondelle, Emilon le merle rieur, Topla le moineau, et toute la communauté des oiseaux des alentours.

CUICUI CUI !! CUICUI CUI !! CUICUI CUI !!

Depuis lors, tous les ans, Chompi, Emilon, Mayou, Topla et autres martinets, merles, grives, rouges-gorges, enfin toute la communauté des oiseaux offre un concert sans pareil à la maîtresse de Ben mais aussi à tout le voisinage. Cette tradition s'est depuis lors étendue partout et tu dois toi aussi les entendre sous tes fenêtres aux premières lueurs du printemps, à peine le jour levé.

Quand vient l'hiver, songes à donner à manger aux petits oiseaux en quête de nourriture et de réconfort. Par grand froid et lorsque les pluies sont incessantes et glaciales, installes-leur une mangeoire avec des graines, des baies et des pains de graisse. Car, tandis que tu es au chaud près de ceux que tu aimes, il y a là, dehors, plus de Chompi que tu ne le penses. Ainsi, lorsque tu ouvriras tes cadeaux, tu pourras être fier d'avoir toi aussi offert un cadeau précieux à ces oiseaux.

Désormais, lorsque le Printemps venu tu les entendas chanter sous tes fenêtres tu sauras pourquoi. En les observant bien, qui sait ? Peut-être que tu reconnaîtras Chompi avec son petit bec gris-bleu.

JADIS ET MAINTENANT



Jadis, les quatre ou cinq familles occupant des fermes dans le village possédaient du bétail. Depuis les étables, il fallait accéder aux champs et parfois passer par la rue principale ... Il arrive parfois aujourd'hui, aux heures de pointe, que les troupeaux de voitures n'avancent guère plus vite que le bétail d'autrefois !

L'auberge, à l'arrière-plan, a été acquise par la Commune en 2010 puis rénovée entre 2015 et 2016



C'ÉTAIT HIER - IL Y A CINQUANTE ANS

Séance de la Municipalité du 23 décembre 1968

- La Douane rétrocède CHF 308.85 sur les amendes liées à l'alcool passé en fraude !

Séance du 4 février 1969

- M. Gonthier informe la Municipalité que l'Auberge sera fermée 14 jours pour permettre la remise en état de l'établissement.
- Un atelier de réparations de caravanes (M. Traeger) est mis à l'enquête.
- Le chemin AF le long de l'autoroute sert de parking aux employés de la maison Slatkine et doit être libéré sans délai.
- Au vu des dépôts 'insolites', un écriteau 'Amende CHF 50.-' sera placé à la décharge du cimetière.

Séance du 20 mars 1969

- Les travaux de la station Shell vont commencer.
- Il a été demandé au Voyer que l'Etat remette en état la traversée du village.

le liseur d'encres passées



RÉPONSES AU QUIZ DE LA PAGE 7

- 1) Divonne-les-Bains, Bogis-Bosse, Celligny (enclave des Coudres), Founex, Commugny
- 2) 1400 habitants environ
- 3) En 1992

DANS NOS POUBELLES : le papier

Qu'est-ce que c'est ?

Le vieux papier ne constitue pas un déchet, mais bien une matière première utile. Une fibre de papier peut être recyclée à plusieurs reprises. Les écobilans du papier démontrent d'ailleurs que la collecte et la valorisation du vieux papier sont judicieuses au plan du développement durable : elle réduit la quantité de déchets urbains, ce qui épargne des investissements dans les usines d'incinération des ordures ménagères et des frais de transport.



Le vieux papier collecté est débarrassé de ses impuretés et décomposé en fibres dans les fabriques de papier et de carton. Ces fibres secondaires serviront à fabriquer le papier recyclé et le carton gris.

Une tonne de papier (papier ordinaire et papier désencré) permet de produire 410 kg de papier journal, 250 kg de papier pour ondulé, 140 kg de papier d'emballage, 110 kg de papier ménage et hygiénique et 60 kg de papier graphique.

Il faut 20 fois plus d'arbres, 100 fois plus d'eau et 3 fois plus d'énergie pour fabriquer la même quantité de papier neuf que de papier 100% recyclé.

En Suisse, la production de papier journal intègre plus de 70% de vieux papier.

Une fibre de papier peut être recyclée plusieurs fois. Cependant, le recyclage répété des fibres entraîne une baisse de la qualité du papier. En moyenne, le même papier peut être recyclé 4 à 6 fois.

Que faut-il amener à la déchetterie ?

Journaux - Revues - Illustrés - Annuaire téléphoniques
- Livres et cahiers (pages intérieures, sans couverture, reliure ou spirale) - Prospectus - Bloc-notes - Papier pour correspondance - Enveloppes (avec ou sans fenêtre) - Photocopies - Calendriers.

Quel papier n'est pas recyclable ?

Papier traité avec de la colle - Papier carbone - Etiquettes - Papier à fleurs - Serviettes et nappes en papier - Papier ménage - Papier filtre - Sachets de thé et de tisane - Emballages de biscuits - Mouchoirs en papier - Cabas de supermarché.

Ce qui se passe chez nous :

Pour nos deux communes, nous récoltons env. 70 tonnes de papier/an qui sont amenés 1 à 2 fois par mois à l'usine Retripa de Vernier, quand les bennes sont pleines, par Odelet transport, de Crassier. Le transport coûte CHF 450.00 et le papier récolté est rémunéré CHF 75.00 la tonne.

Ce qu'on peut faire...

Trions nos déchets : collectons le papier dans un bac de récupération approprié.

Collectons les cartons dans un bac séparé.

Ne jetons pas d'éléments étrangers dans les bacs de récupération de papier et de carton.

Privilégions la diffusion de documents électroniques à celle de documents papier.

N'imprimons que les documents indispensables.

Par défaut, imprimons les documents en recto-verso.



SOMMAIRE

| | |
|---------|---------------------------------------|
| Page 2 | Conseil communal - Transports en 2019 |
| Page 3 | La Chavannaise |
| Page 4 | Fête du district |
| Page 5 | Le cube CVE |
| Page 6 | La Fête des Monstres |
| Page 7 | Courrier des lecteurs - Quiz |
| Page 8 | Le village vu par les Anciens |
| Page 9 | Les parents-taxis |
| Page 10 | Conte d'hiver |
| Page 11 | Jadis et maintenant - Il y a 50 ans |
| Page 12 | Dans nos poubelles : le papier |

LE JOURNAL DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

- Geneviève Thévoz
- Alice Ouedraogo
- Les co-rédacteurs

Mise en page : Sandra Bornet

Le prochain numéro paraîtra au début du printemps.
Délai pour vos articles et réactions : 16 février 2019

Tirage : 650 exemplaires

À disposition au greffe communal

Le printemps - 20 mars à 22h58

Contact : lechavannus@hotmail.ch